

Image not found or type unknown



Compensatoire après divorce

Par **corine84100**, le **16/07/2014** à **04:03**

bonjour, je suis divorcée depuis le 27 juin 2012, mon ex mari m'a versé une partie de la compensatoire, il me doit encore le reste, ceci devait être verser au 27 juin 2014, il m'avait demander il y a deux ans de repousser le versement d'un an se qui pousse au 27 juin 2015, va t'il y avoir un intérêt sur cette somme vu l'attente. Je vis grace au rsa d'une personne.

Par **domat**, le **16/07/2014** à **10:49**

bjr,
il faut savoir ce que prévoit exactement votre jugement de divorce.
cdt